



TITRES-SERVICES

DÉCLARATION SUR L'HONNEUR

Cette déclaration concerne les familles monoparentales avec enfant(s) à charge qui souhaitent obtenir plus de 500 titres-services par an¹. Sous certaines conditions, ces familles peuvent dépasser le quota et bénéficier annuellement de 2000 titres-services². Cette déclaration doit être renouvelée chaque année.

Numéro d'utilisateur³.....

Nom..... Prénom.....

Adresse

Rue..... N°.....

Code postal..... Commune.....

Numéro de registre national (NISS)⁴..... N° de téléphone.....

Je déclare sur l'honneur former une famille monoparentale avec enfant(s) à charge.

Je me trouve dans une des situations suivantes (cochez la case utile) :

Je suis un contribuable imposé isolément et ayant un ou plusieurs enfants à charge et je transmets au Forem :

- cette déclaration

- mon dernier avertissement extrait de rôle

- une attestation de composition de ménage de ma commune

J'habite seul avec mon ou mes enfants dont au moins un est âgé de moins de 18 ans et je transmets au

Forem :

- cette déclaration

- une attestation de composition de ménage de ma commune

J'habite seul et je transmets au Forem :

- cette déclaration

- une attestation de composition de ménage de ma commune

- une attestation de ma caisse d'allocations familiales établissant que je suis allocataire d'allocations familiales

Je prends acte que je peux acquérir 2000 titres-services par an maximum.

J'affirme sur l'honneur que la présente attestation est sincère et complète.

Date :

Ajouter « Lu et approuvé » et signer

Transmettez cette déclaration complétée, avec les pièces justificatives, par courrier à l'adresse suivante : Services Titres-Services, Boulevard Tirou 104, 6000 CHARLEROI

Ou par mail à l'adresse : titresservices@forem.be

¹ Du 1^{er} au 31 décembre

² Article 3, § 2, alinéa 5 et alinéa 6 de l'Arrêté royal du 12.12.2001

³ Numéro que Sodexo vous a octroyé lors de votre inscription comme utilisateur

⁴ Numéro inscrit au verso de votre carte d'identité ou sur votre carte SIS